

Sondage n°38

Légende : G = horizon réductique (gley) ; g = présence de traits rédoxiques (pseudogley) ; (g) : caractère rédoxique très peu marqué ; - = pas de traits d'hydromorphie ; NS = non sondé ; R = anthroposols/remblais ; trait rouge = limite réglementaire ZH ; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S38	N	N	g	g	g	g	g	g	g	NS	NS	NS	NS	NS	NS	55	IVd	Oui



Sondage n°39

Légende: G = horizon réductique (gley); g = présence de traits rédoxiques (pseudogley); (g): caractère rédoxique très peu marqué; - = pas de traits d'hydromorphie; NS = non sondé; R = anthroposols/remblais; trait rouge = limite réglementaire ZH; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S39	N	N	N	N	N	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	NS	NS	NS	NS	NS	65	-	Possible



Sondage n°40

Légende: G = horizon réductique (gley); g = présence de traits rédoxiques (pseudogley); (g) : caractère rédoxique très peu marqué; - = pas de traits d'hydromorphie; NS = non sondé; R = anthroposols/remblais; trait rouge = limite règlementaire ZH; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S40	g	g	g	g	g	g	G	G	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	50	VI	Oui



Sondage n°41

Légende: G = horizon réductique (gley); g = présence de traits rédoxiques (pseudogley); (g): caractère rédoxique très peu marqué; - = pas de traits d'hydromorphie; NS = non sondé; R = anthroposols/remblais; trait rouge = limite réglementaire ZH; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S41	N	N	N	N	N	N	N	N	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	50	-	Possible



Sondage n°42

Légende: G = horizon réductique (gley); g = présence de traits rédoxiques (pseudogley); (g): caractère rédoxique très peu marqué; - = pas de traits d'hydromorphie; NS = non sondé; R = anthroposols/remblais; trait rouge = limite réglementaire ZH; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S42	(g)	(g)	g	g	g	g	g	g	g	g	g	g	NS	NS	NS	90	IVd	Oui



Sondage n°43

Légende: G = horizon réductique (gley) ; g = présence de traits rédoxiques (pseudogley) ; (g) : caractère rédoxique très peu marqué ; - = pas de traits d'hydromorphie ; NS = non sondé ; R = anthroposols/remblais ; trait rouge = limite réglementaire ZH ; trait bleu = apparition eau

N° sondage	0-10	10-20	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-60	60-70	70-80	80-90	90-100	100-110	110-120	Prof. Arrêt (cm)	Classe GEPPA	Zone humide
S43	N	g	g	g	g	g	g	g	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	50	IVd	Oui



METHODE NATIONALE D'EVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES V2.0

FICHE D'EVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Dans un premier temps, répondez aux questions dans les cellules avec un fond coloré de cet onglet (EVAL) selon les recommandations dans la notice du guide disponible sur le centre de ressources milieux humides, en cliquant sur l'icône à droite (dès la page 71).



Dans cet onglet (EVAL), les textes **bleus** sont des indications. Les textes **rouges** indiquent des réponses incohérentes.

Les questions avec un * sont uniquement informatives, sans effet sur les indicateurs.

Reportez-vous à la dernière question pour toute remarque ou illustration complémentaire.



Après avoir répondu aux questions de cet onglet (EVAL), dans un second temps, évaluez le respect des principes régissant la mise en œuvre de la séquence ERC en consultant les onglets en bleu du présent tableur.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de cet onglet (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.

1

INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU AVANT LES PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN

Date				Date							
Avant impact (état initial)		Avec impact envisagé (simulation)		Après impact		Avant action écologique (état initial)		Avec action écologique envisagée (simulation)		Après action écologique	
1-juil.-24		15-oct.-25				1-juil.-24		15-oct.-26			
Observateurs				Observateurs							
Nom	Prénom	Fonction	Organisme	Nom	Prénom	Fonction	Organisme				
TERNOIS	Vincent	Chargé d'études	V NATURA								
ARNOULD	Loïc	Chargé d'études	SERIN Flore /								

Indiquez les documents mobilisés pour répondre aux questions

Diagnostic floristique et cartographie des habitats pour le projet d'aménagement d'un camping à Ervy-le-Châtel ; Projet de Glamping d'Ervy-le-Châtel (10). Préévaluation

1.1

Les renseignements généraux

Site impacté

Département(s)

10 Aube

Commune(s)

Ervy-le-Châtel

Lieu-dit

Site de compensation

10 Aube

Ervy-le-Châtel

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond)
avec en fond de carte la BD ORTHO®

Site imp.



Site de comp.



Si l'emprise du site évolue entre les états "avant", "avec" et "après", insérez une carte matérialisant l'emprise du site par état.

Question 1 - Quelle est la superficie du site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
2,790	2,371	ha.	0,840	0,840	ha.

Pour mieux appréhendez le résultat, privilégiez plusieurs évaluations complémentaires (plusieurs tableaux) pour évaluer un grand site d'un seul tenant (par ex. > 10 ha) !

Question 2 - Si le site de compensation est constitué de polygones disjoints, quelle est la superficie moyenne de ces polygones ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,840	0,840	ha.

Question 3 - Le site de compensation fait-il actuellement l'objet d'engagements privés dans le cadre d'un autre projet d'aménagement que celui concerné par cette évaluation ? Fait-il actuellement l'objet d'engagements publics ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 4 - Actuellement, le site de compensation fait-il l'objet de mesures de compensation écologique autres que pour les « habitats » et les « fonctions » de zone humide ?

Non

Commentaire éventuel :

Question 5 - A quelle masse d'eau de surface appartient le site ?

CdEUMassD	FRHR66
NomMasseDE	l'armance de sa source au confluent de l'armancon exclu

CdEUMassD	FRHR66
NomMasseDE	l'armance de sa source au confluent de l'armancon exclu

Question 6* - Quels objectifs de préservation de la ressource en eau, des zones humides ou de la biodiversité sont identifiés sur le territoire où est le site ?

Site imp.	ZH identifiée dans le SAGE de l'Armancon Inclus dans une ZNIEFF de type I et dans une ZNIEFF de type II
-----------	--

Site de comp.	ZH identifiée dans le SAGE de l'Armancon Inclus dans une ZNIEFF de type I et dans une ZNIEFF de type II
---------------	--

Question 7 - Quel est le système hydrogéomorphologique du site ?

Répondre par un X

Alluvial	X
Riverain des étendues d'eau	
Dépression	
Source et suintement	
Plateau	
Estuarien	
Péri-lagunaire	
Côtier	
Panne dunaire	

Alluvial	X
Riverain des étendues d'eau	
Dépression	
Source et suintement	
Plateau	
Estuarien	
Péri-lagunaire	
Côtier	
Panne dunaire	

Question 8 - Si le site est alluvial, riverain des étendues d'eau, estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire, quel est le nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	l'Armance
-----------	-----------

Site de comp.	l'Armance
---------------	-----------

Question 9* - Si le site est alluvial ou riverain des étendues d'eau, quel est le rang de Strahler du cours d'eau auquel il est associé ? Sinon, passez à la question suivante sans répondre à celle-ci.

Site imp.	3
-----------	---

Site de comp.	3
---------------	---

Question 10* - Quand ont été édités la BD ORTHO®, la BD TOPO® et le Registre parcellaire graphique utilisés pour réaliser l'évaluation ?

	Avant impact (état initial)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Après action écologique
BD ORTHO®	2022		2022	
BD TOPO®	2024		2024	
RPG	2023		2023	

1.2

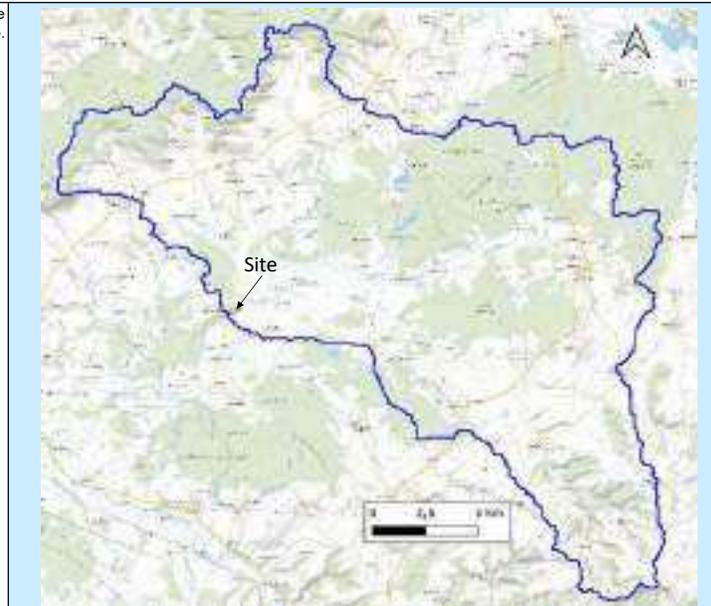
La zone contributive

SI le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,
OU s'il est alluvial ou riverain des étendues d'eau avec un rang de Strahler > 5 ;

ALORS passez à la question 14. Ne décrivez pas la zone contributive.

Question 11 - Quelle est la zone contributive du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone contributive (polygone au contour bleu sans trame de fond)
avec en fond de carte le SCAN 25®

Site
imp.Site de
comp.

Question 12 – Quels sont la superficie et le périmètre de la zone contributive ?

Superficie	37 601,100	ha.
Périmètre	147,690	km.

Superficie	37 601,100	ha.
Périmètre	147,690	km.

Question 13 – Quelle est l'occupation du sol dans la zone contributive ?

Surfaces enherbées	5 054,054	ha.
Surfaces cultivées	12 792,746	ha.
Surfaces construites	133,028	ha.
Linéaire d'infrastructures de transport	731,319	km.
Linéaire de cours d'eau	403,081	km.

Surfaces enherbées	5 054,054	ha.
Surfaces cultivées	12 792,746	ha.
Surfaces construites	133,028	ha.
Linéaire d'infrastructures de transport	731,319	km.
Linéaire de cours d'eau	403,081	km.

1.3

La zone tampon

Question 14 - Quelle est la zone tampon du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de sa zone tampon (polygone au contour noir sans trame de fond) avec en fond de carte la BD ORTHO®

Site imp.



Site de comp.



1.4

Le paysage

Question 15 - Quel est le paysage du site ?

Carte du site (polygone au contour rouge sans trame de fond) et de son paysage (polygone au contour vert sans trame de fond) avec en fond de carte la BD ORTHO®

Site imp.



Site de comp.



Question 16 - Quelle est la superficie du paysage ?

Superficie	444,868	ha.	365,050	ha.
------------	---------	-----	---------	-----

Question 17 - Quelle proportion du paysage est occupée par les milieux EUNIS niveau 1 ?

	A Habitats marins	0,0	%	0,0	%
	B Habitats côtiers	0,0	%	0,0	%
	C Eaux de surface continentales	1,0	%	1,0	%
	D Tourbières hautes et bas-marais	0,0	%	0,0	%
	E Prairies ; terrains dominés par des non graminoides [...]	30,0	%	30,0	%
	F Landes, fourrés et toundras	0,0	%	0,0	%
	G Bois, forêts et autres habitats boisés	9,0	%	9,0	%
	H Habitats continentaux sans végétation [...]	0,0	%	0,0	%
	I Habitats agricoles [...] cultivés	30,0	%	30,0	%
	J Zones bâties, sites industriels et autres [...]	30,0	%	30,0	%
La somme doit être égale à 100 %		100,0		100,0	

Question 18 - Quelle est la superficie ou quel est le linéaire de corridors boisés dans le paysage ?

Superficie mesurée sur la BD TOPO®	13,624	ha.	13,624	ha.
Linéaire mesuré sur la BD ORTHO®		km.		km.

Question 19 - Quel est le linéaire de corridors aquatiques et d'infrastructures dans le paysage ?

Corridors aquatiques temporaires	8,537	km.	8,537	km.
Corridors aquatiques permanents	4,400	km.	4,400	km.
Grandes infrastructures de transport	3,140	km.	3,140	km.
Petites infrastructures de transport	21,483	km.	21,483	km.

Question 20* - Une ligne à haute tension, un parc éolien ou un puits de captage sont-ils dans le paysage ?

Ligne à haute tension	Non	Non
Parc éolien	Non	Non
Puits de captage	Non	Non

Question 27 – Sur le site de compensation, quelle est l'évolution envisagée des habitats du fait des actions écologiques ?

Liste et dénomination des actions écologiques dans l'annexe 4 pages 149 et 150 du guide
 + définition des actions écologiques dans le Référentiel d'actions écologiques sur le site internet où sont disponibles le guide et le tableur

Avant action écologique (état initial)			Avec action écologique envisagée (simulation)					
Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'impulsion		Code	Nom de l'habitat	Proportion du site	Action écologique d'exploitation-entretien
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	90,0 %	Remodelage Intervention sur rigole et fossé Préparation du sol Ensemencement	→ devenir	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	90,0 %	Fauche avec export
J2.7	Sites ruraux de construction et de démolition	10,0 %	Remodelage Préparation du sol Ensemencement	→	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	10,0 %	Fauche avec export
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	
		%		→			%	

Question 31* - Quels sont les habitats naturels menacés dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.

Habitat inscrit à la liste rouge de Champagne-Ardenne (2007) :
G1,A14 : Chênaies-charmaies subatlantiques à Stellaria
G1.2111 : Forêts de frênes et d'aulnes

Site de comp.

Question 32* - Quelles sont les espèces végétales protégées ou menacées dont la présence est connue dans le site ?

Site imp.

Site de comp.

Question 33* - Quelles sont les espèces animales protégées ou menacées dont la présence est connue sur le site ?

Site imp.

Site de comp.

Question 34 - Quelle proportion du site est occupée par un couvert végétal permanent ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
98,0	95,0	%.	90,0	100,0	%.

1.6**Le système fluvial associé au site**

SI le site est alluvial,

ALORS répondez aux 3 questions suivantes.

Question 35 - Quelle est la distance la plus courte entre le centre du site et le lit mineur du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,056	0,056	km.	0,033	0,033	km.

Question 36 - Quelle est la longueur développée et quelle est la longueur de l'enveloppe de méandrage du cours d'eau en passant par les points d'inflexion des sinuosités ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Longueur développée	2,420	2,4	km.	2,4	2,4	km.
Longueur de l'enveloppe de méandrage en passant par les points d'inflexion des sinuosités	2,091	2,1	km.	2,1	2,1	km.

Question 37* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

1.7**La relation entre la mer et le site**

SI le site est estuarien, péri-lagunaire, côtier ou de panne dunaire,

ALORS répondez aux 2 questions suivantes.

Question 38* - Est-ce qu'il y a un endiguement entre le site et la mer ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

Question 39* - Des ouvrages hydrauliques modulent-ils les entrées d'eau d'origine marine vers le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique

1.8**Protocole pour localiser les sondages pédologiques à réaliser sur le terrain**

Question 40* - Quels sont les matériaux parentaux dans le site ?

Site imp.	Site de comp.
Sables verts, argiles noires, Sables de Frécambault	Sables verts, argiles noires, Sables de Frécambault

Question 41 - Le site a-t-il fait l'objet d'une pollution répertoriée sur la base de données nationale Basol ?

Avant impact (état initial)	Avant action écologique (état initial)
Non	Non
Commentaire éventuel :	

1.9**La topographie et le climat associé au site**

Question 42 - A quel étage altitudinal est le site ?

Site imp.	Site de comp.
Collinéen	Collinéen

Question 43 - A quelle hydro écorégion de niveau 2 appartient le site ?

Site imp.	Site de comp.
Champagne humide	Champagne humide



2

INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR LE TERRAIN

Date

Avant impact
(état initial)

17-nov.-21

Avec impact
envisagé
(simulation)

15-oct.-25

Après
impact

Date

Avant action
écologique
(état initial)

17-nov.-21

Avec action écologique envisagée
(simulation)

15-oct.-26

Après
action
écologique

Observateurs

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
DURY	Bertrand	Pédologue	PRO AGRICULTURE
DOUARD	Samuel	Hydro-pédologue	NATURALIA Environnement

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
DURY	Bertrand	Pédologue	PRO AGRICULTURE
DOUARD	Samuel	Hydro-pédologue	NATURALIA Environnement

2.1

Le sol dans le site

Question 44 - Quelles sont les caractéristiques de chaque sondage pédologique ?

Avant impact (état initial)

N° du sous-ensemble homogène (de 1 à 15)	Proportion du site représentée en %. La somme doit être égale à 100 %.	Code de l'habitat EUNIS niveau 3	N° du sondage pédologique	Coordonnées géographiques (GPS)	Valeur du pH	Trait d'hydromorphie (mettre une X). <i>Si absent (par ex. fluvisols), ne pas renseigner.</i>		Epaisseur de l'épissolum humifère en surface (O+A) en cm sans la litière.	Epaisseur de l'horizon Ab (horizon A enfoncé) en cm.	Texture et horizons histiques (tourbe). Indiquez les codes en majuscules.																N° des photos réalisées sur le sondage ET sur l'habitat correspondant
						Réductibles (G), début inférieur ou égal à 0,5 m de profondeur	Histiques (H)			Pour chaque texture, indiquez les codes suivants :						Pour les horizons histiques, indiquez les codes suivants :						Si des cailloux font obstacles à des sondages plus profonds qu'1,2 m indiquez "C" à la profondeur maximale du sondage				
										"S" pour sableuse	"SL" pour sablo-limoneuse	"LS" pour limono-sableuse	"L" pour limoneuse	"LA" pour limono-argileuse	"AL" pour argilo-limoneuse	"A" pour argileuse	"TF" pour fibrique	"TM" pour mésique	"TS" pour saprique	[0-10 cm]	[10-20 cm]		[20-30 cm]	[30-40 cm]	[40-50 cm]	
Sous-ensembles homogènes sans sondage pédologique possible, soit les habitats où il n'est pas possible de réaliser un sondage pédologique (par ex. inondations). ATTENTION : les indicateurs associés à la pédologie ne pourront pas être calculés si > 0%.																										
Exemple																										
1	30	D2.2	1	N 46°17'16" E 5°09'30"	6	X		0	0	TF	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	A	1234, 1235, 1236				
1	30	D2.2	2	N 46°17'17" E 5°09'30"	5	X		0	0	TF	TF	TM	TM	A	A	A	A	A	A	A	A	1237, 1238, 1239				
2	70	G1.4	3	N 46°17'17" E 5°09'29"	5		X	22	0	LA	LA	LA	AL	A	A	A	A	A	C			1240, 1241, 1242				
2	70	G1.4	4	N 46°17'19" E 5°09'31"	6		X	35	0	LA	LA	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1243, 1244, 1245				
1	11	I1.5	1					X	0	0												s1				
2	18	G1.2	2				x	0	0													s7				
3	64	G1.A	3				x	0	0													s10				
3	64	G1.A	4				x	0	0													s11				
4	7	I2.2	5				x	0	0													s22				
4	7	I2.2	6				x	x	0	0												s23				
			7																							
			8																							
			9																							
			10																							
			11																							
			12																							
			13																							
			14																							
			15																							
			16																							
			17																							
			18																							
			19																							
			20																							
100,0	%	Le bilan doit être égal à 100 %																								



Question 45* - Quelle proportion du site est occupée par un remblai ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	%	100,0	0,0	%

2.2

Les types de couverts végétaux dans le site

Question 46 - Quelle proportion du site est occupée par les couverts végétaux suivants ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Sans couvert végétal, couverts principalement clairsemés (par ex. habitats EUNIS niveau 1 " H Habitats continentaux sans végétation ou à végétation clairsemée") ou principalement muscinaux			%	10		%
Couverts principalement herbacés bas (hauteur < 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses			%			%
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal		23	%		100	%
Export annuel de biomasse inconnu	18		%	90		%
Couverts principalement herbacés hauts (hauteur ≥ 1 m) cultivés ou non, majoritairement composés d'espèces non ligneuses			%			%
Absence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Présence de pratique agricole (par ex. fauchage, pâturage) ou d'activité d'entretien renouvelant le couvert végétal			%			%
Export annuel de biomasse inconnu			%			%
Couverts principalement arbustifs surtout composés d'espèces ligneuses d'une hauteur ≥ 1 m et < 7 m			%			%
Couverts principalement arborescents (hauteur ≥ 7 m)	82	77	%			%
Somme doit être égale à 100%	100	100	%	100	100	%

Question 47 - Si des habitats FB.1, FB.2, FB.3, FB.4 sont dans le site, quel est le couvert herbacé dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative			%			%
Monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Ni monospécifique, ni quasi-monospécifique			%			%
Somme			%			%

Question 48 - Si des habitats G1.C, G1.D, G2.8, G2.9, G3.7, G3.F, G5.2, G5.3, G5.4, G5.5 sont dans le site, quels sont les couverts herbacé, arbustif, hygrophile, non hygrophile dans ces habitats ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Couvert hygrophile						
herbacé			%			%
arbustif			%			%
Couvert non hygrophile						
Couvert herbacé < 30% en phase de croissance végétative						
<u>et</u> couvert arbustif < 30%			%			%
<u>et</u> couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative monospécifique ou quasi-monospécifique						
<u>et</u> couvert arbustif < 30%			%			%
<u>et</u> couvert arbustif ≥ 30% monospécifique ou quasi-monospécifique			%			%
Couvert herbacé ≥ 30% en phase de croissance végétative <u>ni</u> monospécifique <u>ni</u> quasi-monospécifique			%			%
<u>et/ou</u> couvert arbustif ≥ 30% <u>ni</u> monospécifique <u>ni</u> quasi-monospécifique			%			%
Somme			%			%

2.3

Invasions biologiques dans la zone tampon

Question 50 - Dans la zone tampon, des espèces végétales associées à des invasions biologiques sont-elles présentes ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Oui	Oui		Oui	Non	

2.4

Le fonctionnement hydraulique du site et de sa zone tampon

Question 51* - Détectez-vous la présence de sources dans le site ou dans sa zone tampon ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

Question 52 - Quel est le linéaire total de rigoles, de fossés et de fossés profonds dans le site et dans sa zone tampon ?

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Rigoles (profondeur < 0,3 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	0 m	0	0	0 m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	0 m	0	0	0 m
Fossés (0,3 m ≤ profondeur < 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	300	300	0 m	150	0	0 m
Berges et/ou fond non végétalisés	100	100	0 m	0	0	0 m
Fossés profonds (profondeur ≥ 1 m)						
Berges <u>et</u> fond végétalisés	0	0	0 m	0	0	0 m
Berges et/ou fond non végétalisés	0	0	0 m	0	0	0 m

Question 53 - Quelle proportion du site et de sa zone tampon est drainée par des drains souterrains ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
5,0	5,0	0,0 %	50,0	0,0	0,0 %

Question 54 - Quelle proportion du site est ravinée sans végétation ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,0	0,0	0,0 %	0,0	0,0	0,0 %

2.5

Le système fluvial associé au site

SI le site est dans un système hydrogéomorphologique alluvial ou estuarien,

ALORS répondez aux 4 questions suivantes.

Question 55* - Le cours d'eau associé au site s'écoule-t-il complètement dans son talweg ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Oui	Oui		Oui	Oui	

Question 56 - Quelle est la hauteur maximale du niveau à pleins bords du cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
[0,5 – 1[[0,5 – 1[m	[0,5 – 1[[0,5 – 1[m

Question 57* - Des ouvrages en aval du site affectent-ils le niveau d'eau dans le cours d'eau ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Non	Non		Non	Non	

Question 58 – Quelle est la longueur des berges de cours d'eau occupées par les aménagements ou couverts végétaux suivants ? Si aucune berge n'est dans le site, passez directement à la question suivante.

	Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
Matériaux naturels (par ex. ripisylves, prairies, opération de génie civile ancienne) avec un couvert végétal permanent et dense	0,560	0,560	km	0,560	0,560	km
Berges sans couvert végétal permanent dense (par ex. berges érodées avec le sol mis à nu, opération de génie végétal récente, cultures)			km			km
Enrochements, gabions et matelas-gabions			km			km
Matériaux artificiels (par ex. palplanches)			km			km
Somme	0,56	0,56	km	0,56	0,56	km

3**INFORMATIONS A RENSEIGNER AU BUREAU SUITE AUX PROSPECTIONS SUR LE TERRAIN****3.1****Les habitats dans le site**

Question 59 - Quelle est la longueur totale des limites entre les unités d'habitats EUNIS niveau 3 dans le site ?

Avant impact (état initial)	Avec impact envisagé (simulation)	Après impact	Avant action écologique (état initial)	Avec action écologique envisagée (simulation)	Après action écologique
0,355	0,986	km	0,496	0,000	km

3.2**Les travaux, le suivi et l'accompagnement**

Question 60* - Quand débiteront les travaux ?

Site imp. 15-oct.-25

Site de comp. 15-oct.-25

Question 61* - Quelles seront les modalités de suivi et leur durée ?

Site imp.

En phase d'exploitation : 1 suivi tous les ans sur trois ans (pas de sondage à N+2), puis 1 suivi à 5 ans et tous les 5 ans sur pédologie et flore humide

Site de comp.

En phase d'exploitation : 1 suivi tous les ans sur trois ans (pas de sondage à N+2), puis 1 suivi à 5 ans et tous les 5 ans sur pédologie et flore humide

Question 62* - Quelles modalités de sécurisation foncière et financière assureront la pérennité des mesures de compensation écologique sur le site de compensation ?

Question 63* - Quelles mesures d'accompagnement seront mises en œuvre ?

Nom de la mesure d'accompagnement	Commentaire sur les modalités de mise en œuvre
A6-2-b. Déploiement d'actions de communication	Mise en place d'observatoires des zones humides avec panneaux d'information
A6-2-d. Dispositif de canalisation du public ou de limitation des accès	Matérialisation des cheminements (barrières, platage bois, etc)

3.3**Commentaires généraux**

Question 64* - Avez-vous un commentaire ou une information à ajouter à l'évaluation ? Si oui, faites-en part ici.

1. Après l'évaluation des sites, le respect des principes suivants est évalué avec les diagnostics de contexte



proximité géographique et
fonctionnelle édictée dans le
code de l'environnement



équivalence qualitative édictée
dans le code de
l'environnement



additionnalité aux engagements
publics et privés d'après les
lignes directrices nationales
sur la séquence ERC

Voir page 32 du guide de la méthode

Date de création du tableau V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableau sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes de proximité géographique et fonctionnelle, d'équivalence qualitative et d'additionnalité, voir les pages 59 et 60 du guide de la méthode.

DIAGNOSTICS DE CONTEXTE



Indiquez par un "X", si vous affichez le site de compensation :

avec action écologique envisagée (simulation)

après action écologique (observation sur le terrain)

SITE IMPACTE AVANT IMPACT à Ervy-le-Châtel - 2,7899 ha (10 Aube)

SITE DE COMP. AVEC ACTION ECOLOGIQUE ENVISAGEE à Ervy-le-Châtel - 0,84 ha (10 Aube)

Date d'évaluation au bureau 01/07/24
Date d'évaluation sur le terrain 17/11/21

Date à laquelle le résultat escompté est simulé 15/10/26

Appartenance à une masse d'eau de surface

FRHR66 - l'armance de sa source au confluent de l'armance exclu

FRHR66 - l'armance de sa source au confluent de l'armance exclu

La zone contributive	37 601 ha.				37 601 ha.			
Surfaces cultivées	12 792,7	ha soit	34,0	%.	12 792,7	ha soit	34,0	%.
Surfaces enherbées	5 054,1	ha soit	13,4	%.	5 054,1	ha soit	13,4	%.
Surfaces construites	133,0	ha soit	Part construite très réduite (0,4 %).		133,0	ha soit	Part construite très réduite (0,4 %).	
Infrastructures de transport	731,3	km soit	1,9	km/ 100ha.	731,3	km soit	1,9	km/ 100ha.

Année du RPG 2023
Année de la BD TOPO® 2024

Année du RPG 2023
Année de la BD TOPO® 2024

Le paysage

A Habitats marins	0,0	%.	0,0	%.
B Habitats côtiers	0,0	%.	0,0	%.
C Eaux de surface continentales	1,0	%.	1,0	%.
D Tourbières hautes et bas-marais	0,0	%.	0,0	%.
E Prairies [...]	30,0	%.	30,0	%.
F Landes, fourrés [...]	0,0	%.	0,0	%.
G Boisements, forêts [...]	9,0	%.	9,0	%.
H Habitats continentaux sans végétation [...]	0,0	%.	0,0	%.
I Habitats agricoles [...] cultivés	30,0	%.	30,0	%.
J Zones bâties, sites industriels [...]	30,0	%.	30,0	%.

Système hydrogéomorpho. du site

Alluvial.

Alluvial.

Éventuel nom du cours d'eau, de l'étendue d'eau, de la baie ou de l'estuaire associé

l'Armanche

l'Armanche

Habitats dans le site

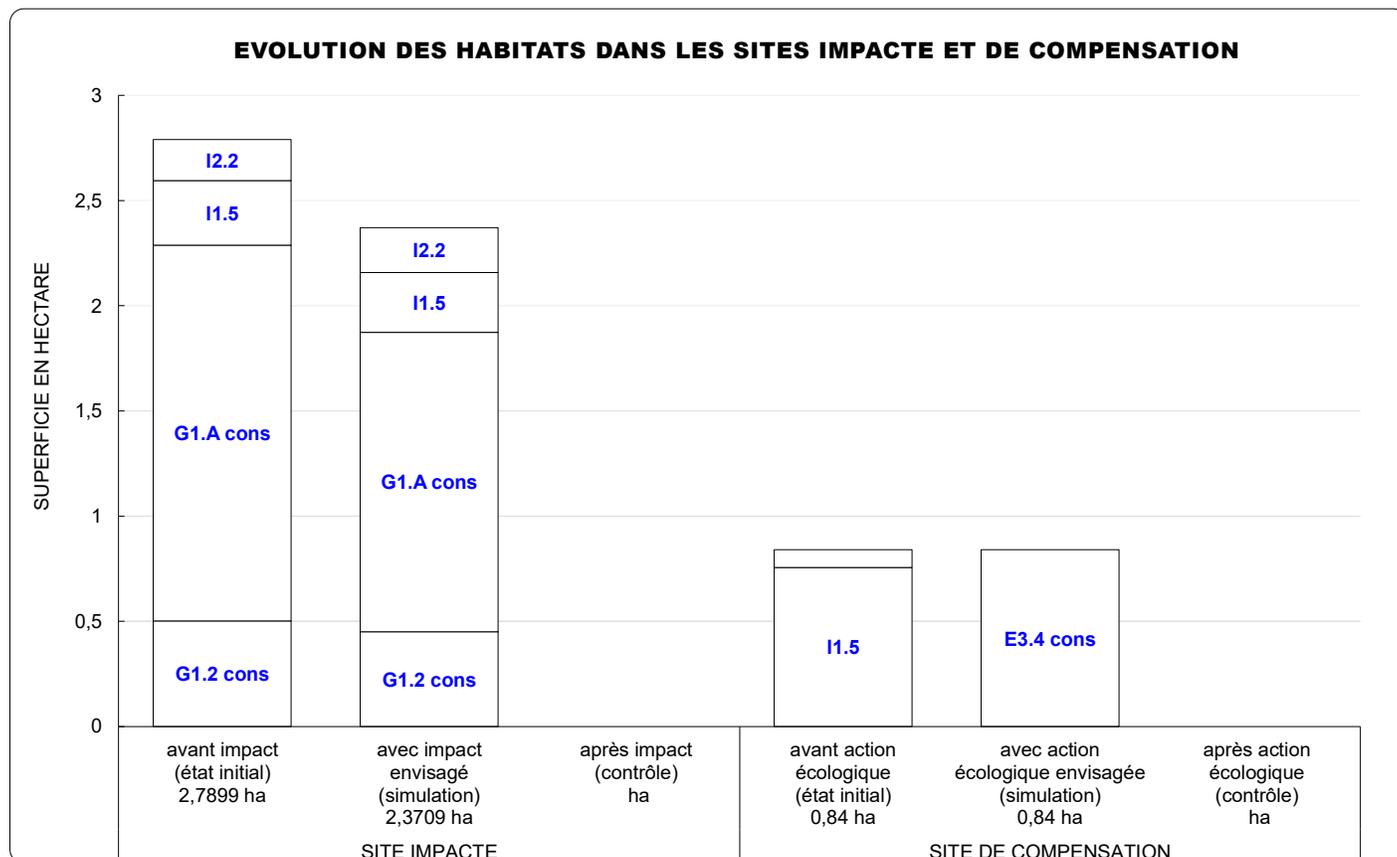
G1.2 : Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (18 %) G1.A : Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés (64 %) I1.5 : Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (11 %) I2.2 : Petits jardins ornementaux et domestiques (7 %) EEEV : Emprises d'espèces végétales invasives (3 %)

E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (100 %)

Année de la BD ORTHO® 2022

Année de la BD ORTHO® 2022

Surf. min. carto. choisie 156 m²



cons : habitat potentiellement d'intérêt communautaire ou sur la liste rouge des habitats européens - à vérifier par ex. via le Guide EUNIS de Gayet et al. (2018) <http://www.patrinat.fr/fr/actualites/guide-de-determination-des-habitats-de-la-typologie-eunis-6338>

Dénomination des habitats dans le site impacté

Avant impact (état initial)
 G1.2 : Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (18 %) G1.A : Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés (64 %) I1.5 : Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (11 %) I2.2 : Petits jardins ornementaux et domestiques (7 %) EEEV : Emprises d'espèces végétales invasives (3 %)

Avec impact envisagé (simulation)
 G1.2 : Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes (19 %) G1.A : Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés (60 %) I1.5 : Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (12 %) I2.2 : Petits jardins ornementaux et domestiques (9 %) EEEV : Emprises d'espèces végétales invasives (4 %)

Après impact (contrôle)

Dénomination des habitats dans le site de compensation

Avant action écologique (état initial)
 I1.5 : Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (90 %) J2.7 : Sites ruraux de construction et de démolition (10 %)

Avec action écologique envisagée (simulation)
 E3.4 : Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (100 %)

Après action écologique (contrôle)

--	--

--	--

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU, DES ZONES HUMIDES OU DE LA BIODIVERSITÉ

Sur le territoire du site impacté

ZH identifiée dans le SAGE de l'Armançon
Inclus dans une ZNIEFF de type I et dans une ZNIEFF de type II

Sur le territoire du site de compensation

ZH identifiée dans le SAGE de l'Armançon
Inclus dans une ZNIEFF de type I et dans une ZNIEFF de type II

BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE OU MENACÉE

Dans le site impacté

Habitats naturels menacés

Habitat inscrit à la liste rouge de Champagne-Ardenne (2007) :
G1,A14 : Chênaies-charmaies subatlantiques à Stellaria
G1.2111 : Forêts de frênes et d'aulnes à laïches

Dans le site de compensation

Habitats naturels menacés

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces végétales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces végétales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces animales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

Espèces animales protégées ou menacées

Aucun objectif n'a été renseigné.

ENGAGEMENTS DÉJÀ PRIS SUR LE SITE DE COMPENSATION

Engagements privés durant un autre projet d'aménagement ou engagements publics

Aucun engagement n'a été rapporté.

Mesures de compensation écologique autres qu'« habitats » et « fonctions »

Aucune mesure de compensation écologique n'a été rapportée.

2. Après l'évaluation des sites, le respect des principes suivants est évalué via l'interface de dimensionnement, en octroyant un ratio fonctionnel à la mesure de compensation écologique



proportionnalité édictée dans le code de l'environnement



faisabilité édictée dans le code de l'environnement



proximité temporelle édictée dans le code de l'environnement



efficacité édictée dans le code de l'environnement

Voir page 37 du guide de la méthode

Date de création du tableur V2.0 : 30/09/2023. Date de révision : néant.



Toute restitution du résultat d'une évaluation s'accompagne impérativement de l'onglet jaune (EVAL) et des 6 onglets bleus du présent tableur sous formats XLSX et PDF + les couches SIG des sites + les photos d'habitats et de profils pédologiques.



Pour une aide à l'évaluation du respect des principes de proportionnalité, de faisabilité, de proximité temporelle et d'efficacité, voir la page 60 du guide de la méthode.

INTERFACE DE DIMENSIONNEMENT DE LA MESURE DE COMPENSATION ECOLOGIQUE

Étape 1 - Définition de l'intervalle de variation du ratio fonctionnel sur le territoire



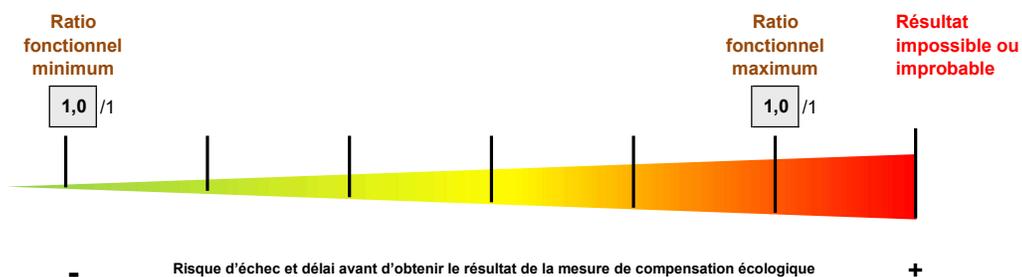
Le ratio fonctionnel diffère du ratio surfacique, il quantifie l'intensité des gains fonctionnels nécessaires pour garantir d'obtenir une équivalence fonctionnelle. Le ratio surfacique type SDAGE par exemple est à vérifier en plus de ce ratio fonctionnel.

Voir page 37 du guide de la méthode



Entrez les ratios fonctionnels minimum et maximum (cellules grises) entre lesquels variera le ratio fonctionnel attribué à la mesure de compensation écologique.

Voir page 38 du guide de la méthode



Pour information, comment a été défini l'intervalle de variation du ratio fonctionnel renseigné ci-avant ?

d'après une préconisation formelle sur le territoire où est prévu l'aménagement. Cette préconisation peut être issue d'une disposition d'un SDAGE ou d'un SAGE sur un bassin versant, d'une doctrine départementale (InterMISEN, MISEN)...

Précisez alors d'où provient cette préconisation : SAGE du bassin versant de l'Armançon donne un ratio surfacique de 2/1. L'équivalence fonctionnelle recherchée est 1/1.

en l'absence de préconisation formelle sur le territoire où est prévu l'aménagement, il a été déterminé par les parties prenantes en tenant compte des impacts négatifs résiduels significatifs du projet d'aménagement et des enjeux sur le territoire.

Étape 2 - Qualification de la mesure de compensation écologique d'un projet d'aménagement

Examinez la qualification automatisée de la mesure de compensation écologique réalisée avec l'interface.
Éventuellement, requalifiez la mesure et justifiez le impérativement avec des informations complémentaires (cellules grises) !

Voir pages 39-41 du guide de la méthode



Qualification de la faisabilité technique		Qualification automatisée de l'interface	Qualification éventuelle d'après l'observateur <i>Répondez avec un X</i>
Faisabilité d'après les trajectoires écologiques prévues entre habitats dans le site de compensation			
 impossible ou improbable		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 très aléatoire	J2.7 Sites ruraux de construction et de démolition vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 10%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 assez aléatoire	I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 90%	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Explication du résultat de la qualification automatisée des trajectoires :

I1.5 --> E3.4 Habitat initial possible dans de larges conditions hydriques (sèches à engorgées) vers un habitat attendu avec un engorgement prolongé.
Habitat initial avec une artificialisation forte vers un habitat attendu beaucoup plus naturel.
J2.7 --> E3.4 Habitat initial avec une artificialisation entière vers un habitat attendu beaucoup plus naturel.

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :



Faisabilité d'après les actions écologiques prévues dans le site de compensation

Qualification automatisée de l'interface

Qualification éventuelle d'après l'observateur
Répondez avec un X



très aléatoire



assez aléatoire

Actions écologiques d'impulsion :
Intervention sur rigole et fossé (90%).

X



assez bonne

Actions écologiques d'impulsion :
Remodelage (100%). Ensemencement (100%).

X



bonne

Actions écologiques d'impulsion :
Préparation du sol (100%).

Actions écologiques d'exploitation-entretien :
Fauçage avec export (100%).

Les pourcentages indiquent la proportion du site par action écologique énumérée. Plus l'emprise du site est occupée par des actions écologiques avec une faisabilité aléatoire, moins la faisabilité du génie écologique est satisfaisante. Si besoin, consultez l'onglet EVAL et la réponse à la question 27 pour connaître la combinaison d'actions écologiques par trajectoire écologique.

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Le site de compensation est situé à proximité immédiate des zones humides recensées (sur la même parcelle). La modification de la micropographie de la parcelle par remodelage du sol permettra de favoriser la stagnation de l'eau dans celui-ci. L'ensemencement des zones humides ainsi créées favorisera l'expression de la flore. Le fauchage raisonné permettra également de préserver le cycle de croissance de cette flore afin de favoriser son développement. Par ailleurs, d'après V Natura, le site de compensation est une ancienne zone humide remblayée.



Faisabilité d'après le niveau de dégradation du site de compensation en état initial



très dégradé

Part du site remblayé importante (100%)

Qualification automatisée de l'interface



Qualification éventuelle d'après l'observateur Répondez avec un X



dégradé

Densité de fossés importante (179 m/ha). Emprise d'hab. nat. assez faible.



peu ou pas dégradé

Site et zone tampon assez fortement drainés (50 %). Absence de fossés profonds. Absence de ravinement. Pas d'espèces végétales associées à des invasions biologiques ou leur emprise est très réduite.



Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Faisabilité d'après la superficie du site de compensation*

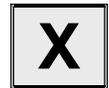


très petit



assez petit

Superficie du site comprise entre [0,5-2 ha[



assez grand



* ou la superficie moyenne des entités constituant un seul site

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Conclusion sur la faisabilité technique ►



Peu probable



Assez probable

Qualification du délai (proximité temporelle)

Qualification automatisée de l'interface

Qualification éventuelle d'après l'observateur
Répondez avec un X

Délai d'après les trajectoires écologiques prévues entre habitats dans le site de compensation



extrêmement long



très long



long



rapide

I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 90%

J2.7 Sites ruraux de construction et de démolition vers -> E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses sur 10%

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Délai d'après l'étage altitudinal



alpin ou nival



subalpin



collinéen ou montagnard

Action écologique sur l'étage collinéen ou montagnard.

Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification :

Conclusion sur le délai ►



Rapide

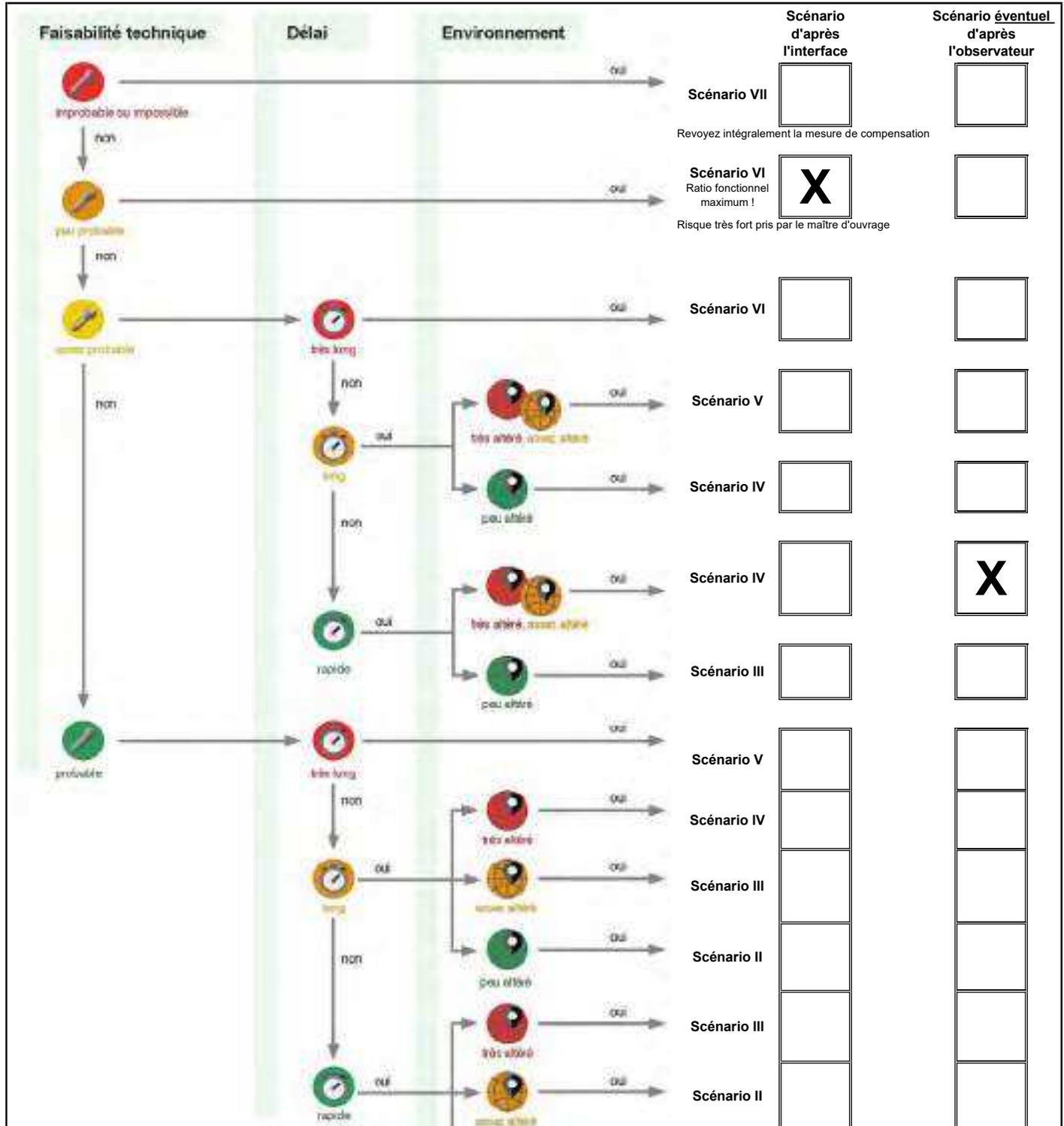
Rapide

Qualification de l'environnement du site		Qualification automatisée de l'interface	Qualification éventuelle d'après l'observateur <i>Répondez avec un X</i>
 Zone contributive	 Paysage		
	Densité de petites infrast. de transp. très importante (5,9 km/100ha).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Anthropisation très importante (cultures et urbanisations). Densité de grandes infrast. de transp. très importante (0,9 km/100ha). Présence d'espèces végétales associées à des invasions biologiques dans la zone tampon.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Part cultivée assez réduite (34 %). Part enherbée très réduite (13,4 %). Part construite très réduite (0,4 %). Densité d'infrastructures de transport assez réduite (1,9 km/100ha).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire nécessaire de l'observateur en cas de requalification : <div style="border: 1px solid black; height: 60px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>			

Étape 3 – Ratio fonctionnel attribué au projet d'aménagement

Lisez le résultat de l'évaluation de la mesure de compensation écologique puis le ratio fonctionnel octroyé qui en résulte

Scénario de compensation écologique identifié à l'issue de l'interface





Scénario I
Ratio fonctionnel
minimum !

